



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-026-2016-10

PUBLIÉ LE 20 OCTOBRE 2016

Sommaire

Agence régionale de santé

IDF-2016-09-30-014 - ARRETE n° DS 2016/097 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France (5 pages) Page 3

Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC)

IDF-2016-10-19-005 - ARRETE n°2016-001 ADM portant délégation de la signature administrative du Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC), modifiant l'arrêté n°2015-001 ADM (2 pages) Page 9

IDF-2016-10-19-004 - ARRETE n°2016-002 ORD portant délégation de la signature du Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière d'ordonnancement, modifiant les arrêtés n°2014-001 ORD, n°2015-001 ORD, n°2016-001 ORD (4 pages) Page 12

Agence régionale de santé

IDF-2016-09-30-014

ARRETE n° DS 2016/097

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

ARRETE n° DS 2016/097

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Vu le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences régionales de santé

Vu le code de l'action sociale et des familles

Vu le code de la sécurité sociale

Vu le code du travail

Vu le code de la défense

Vu le code de l'environnement

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 17 août 2015

ARRETE

Article 1er

Délégation est donnée à Corinne FELIERS, Déléguée départementale des Yvelines par intérim à effet de signer, pour la délégation départementale des Yvelines, les actes relatifs aux domaines suivants :

- Veille et sécurité sanitaire
- Ressources humaines et affaires générales
- Démocratie sanitaire et inspections
- Ambulatoire et service aux professionnels de santé
- Etablissements et services de santé
- Etablissements et services médico-sociaux
- Prévention et promotion de la santé

Cette délégation inclut la signature de tous les actes ou pièces, relatifs aux procédures contentieuses relevant des actes faisant grief, dans les domaines visés ci-dessus et la désignation des agents, placés sous son autorité, chargés d'assurer la représentation du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à l'audience dans le cadre desdites procédures.

Article 2

Demeurent réservés à la signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France :

- Les actes de saisine des tribunaux administratifs et de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France
- Les arrêtés d'autorisation, de modification, de transfert ou de cessation d'activité des structures relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, à l'exception de ceux relatifs aux pharmacies, aux laboratoires de biologie médicale et aux sociétés de transport sanitaire
- Les correspondances adressées au Président de la République, aux Ministres, aux membres du Gouvernement, aux parlementaires et aux Présidents des conseils régionaux et départementaux

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de la Déléguée départementale des Yvelines par intérim, la délégation de signature qui lui est conférée est donnée à Madame Myriam BURDIN, Responsable du pôle offre de soins et médico-sociale, sur l'ensemble des attributions de la Déléguée départementale des Yvelines par intérim.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la Déléguée départementale des Yvelines par intérim et de la Responsable du pôle offre de soins et médico-sociale, délégation de signature est donnée aux Responsables de département dans la limite de la compétence de leur service d'affectation :

- Madame le Docteur Marilyne BREMENT-MARCHESSEAU, Responsable du département ambulatoire et service aux professionnels de santé
- Madame Delphine HUYGHE, Responsable du département établissements de santé
- Monsieur Emmanuel PERESSINI, Conseiller Ressources Humaines
- Madame le Docteur Nathalie RABIER-THOREAU, Responsable du département prévention et promotion de la santé
- Madame Christine VUILLAUME, Responsable du département médico-social

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la Déléguée départementale des Yvelines par intérim, de la Responsable du pôle offre de soins et médico-sociale et des Responsables de départements, délégation de signature est donnée aux agents suivants, dans la limite de compétence de leur service d'affectation :

- Madame Karine ANDREU, département veille et sécurité sanitaire,
- Madame Maud BARCELO, département médico-social, secteur personnes handicapées
- Monsieur Jordan BARLEMONT, département veille et sécurité sanitaire,
- Madame Linda BOUHITEM, département médico-social, service personnes âgées
- Madame Isabelle BRUNO, département ambulatoire et service aux professionnels de santé
- Madame Elise CALAFAT, gestion des réclamations et inspections
- Monsieur le Docteur Pierre DAVIOT, département médico-social, secteur personnes handicapées
- Madame Camille DEL CERRO, département médico-social, secteur personnes handicapées
- Monsieur le Docteur Hung DO CAO, département établissements de santé
- Madame Nathalie GALLET, département établissements de santé
- Madame Sophie FABER, département veille et sécurité sanitaire
- Madame Marie-Claude GOURDET, département veille et sécurité sanitaire,
- Monsieur Frédéric GUENARD, département établissements de santé
- Madame le Docteur Sylvie GUIBERT, département médico-social, service personnes âgées
- Madame Khadija LEVILLAIN, département ambulatoire et service aux professionnels de santé
- Madame Nathalie MALLET, département veille et sécurité sanitaire
- Madame Lorraine MANCEAU, département prévention et promotion de la santé
- Madame Nadège MAVOKA-ISANA, département veille et sécurité sanitaire
- Madame le Docteur Vanessa MESLE, Responsable de la cellule Veille épidémiologique et gestion sanitaires
- Madame Catherine MISSEL, département médico-social, secteur personnes handicapées et réclamations inspections
- Monsieur Guillaume MOURET, département prévention et promotion de la santé
- Madame Isabelle OTLET, département prévention et promotion de la santé

- Madame Marie-France PLAZANET, département établissements de santé
- Mme Béatrice POULLENNEC, département médico-social, secteur personnes âgées
- Madame Sylvie ROME, département médico-social, secteur personnes handicapées
- Madame Alice SANCHEZ, département médico-social, secteur personnes âgées
- Madame le Docteur Sylvie WEBER, département établissements de santé

Article 6

Délégation de signature est donnée à Madame Anne-Lyse PENNEL-PRUVOST, Déléguée départementale du Val d'Oise, à effet de signer, tous les actes relatifs au domaine des eaux conditionnées, relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Déléguée départementale, la délégation qui lui est conférée est donnée, dans le domaine précité, à Madame Anne VENRIES, Déléguée départementale adjointe du Val d'Oise.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la Déléguée départementale du Val d'Oise, de la Déléguée départementale adjointe du Val d'Oise, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à Monsieur Yves IBANEZ, Responsable du pôle veille et sécurité sanitaires.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la Déléguée départementale du Val d'Oise, de la Déléguée départementale adjointe du Val d'Oise et du Responsable du département veille et sécurité sanitaire, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à :

- Monsieur Nicolas HERBRETEAU, pôle veille et sécurité sanitaire
- Madame Helen LE GUEN, service contrôle et sécurité sanitaire des milieux

Article 6

Délégation de signature est donnée à Madame Corinne FELIERS, Déléguée départementale des Yvelines par intérim, à effet de signer tous les actes relatifs au domaine des crématoriums, relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Déléguée départementale des Yvelines par intérim, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à Madame Myriam BURDIN, Responsable du pôle offre de soins et médico-sociale.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la Déléguée départementale des Yvelines par intérim et de la Responsable du pôle offre de soins et médico-sociale, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à Madame Nathalie MALLET, Adjointe à la responsable du département veille et sécurité sanitaire de la délégation départementale des Yvelines.

Article 7

L'arrêté n° DS-2015/266 du 17 août 2015 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est abrogé.



Article 8

La Déléguée départementale des Yvelines par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France et des Yvelines.

Fait à Paris, le 30 septembre 2016

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

signé

Christophe DEVYS

Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC)

IDF-2016-10-19-005

ARRETE n°2016-001 ADM

portant délégation de la signature administrative du

Directeur

du Service Interacadémique des Examens et Concours des

académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC), modifiant

l'arrêté n°2015-001 ADM

l'arrêté n°2015-001 ADM

ARRETE n°2016-001 ADM
portant délégation de la signature administrative du Directeur
du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de
Paris, Créteil et Versailles (SIEC), modifiant l'arrêté n°2015-001 ADM,

Le Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours,

VU le Code de l'Education, notamment ses articles D.222-4, D.222-5, D.222-6, D.222-7, D.222-31, D.222-32 et D.222-33 ;

VU l'arrêté ministériel du 16 avril 2015, nommant Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et de Versailles ;

VU l'arrêté n° 2015279-0014 du 6 octobre 2015 portant délégation de la signature administrative du directeur du Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC).

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2016 portant nomination de Monsieur Vincent GOUDET directeur du Service inter académique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

ARRETE :

Article 1 :

L'article 1 de l'arrêté n°2015-001-ADM est modifié comme suit :

- les mots « **Monsieur Jean-Luc ROCHAS, chef du Département Financier** » sont remplacés par les mots « **Madame Mélanie QUILLARD, cheffe du Département Financier** » ;

Article 2 :

La secrétaire générale du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Arcueil, 19/10/2016

Le Directeur du Service Interacadémique
des Examens et Concours



Vincent GOUDET

Liste des signatures des personnes ayant reçu délégation

- Madame Mélanie QUILLARD, cheffe du Département Financier,



Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC)

IDF-2016-10-19-004

ARRETE n°2016-002 ORD

portant délégation de la signature du Directeur

du Service Interacadémique des Examens et Concours

des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en

ARRETE n°2016-002 ORD
portant délégation de la signature du Directeur

du Service Interacadémique des Examens et Concours

des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière
d'ordonnancement, modifiant les arrêtés n°2014-001 ORD, n°2015-001 ORD,

n°2016-001 ORD
n°2015-001 ORD,

n°2016-001 ORD

ARRETE n°2016-002 ORD
portant délégation de la signature du Directeur
du Service Interacadémique des Examens et Concours
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière
d'ordonnancement, modifiant les arrêtés n°2014-001 ORD, n°2015-001 ORD,
n°2016-001 ORD,

Le Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours,

VU le Code de l'Education, notamment ses articles D.222-4, D.222-5, D.222-6, D.222-7, D.222-31, D.222-32 et D.222-33 ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatifs aux marchés publics ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

VU l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté n° 2015091-0011 du 1^{er} avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Vincent GOUDET, directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Créteil, Paris et Versailles en matière d'ordonnancement secondaire ;

VU l'arrêté ministériel du 16 avril 2015, nommant Madame Alexandra ENGELBRECHT, secrétaire général du Service Inter académique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et de Versailles ;

VU l'arrêté n° 2015279-0014 du 6 octobre 2015 portant délégation de la signature administrative du directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Creteil et Versailles (SIEC).

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2016 portant nomination de Monsieur Vincent GOUDET directeur du Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

ARRETE :

Article 1 :

L'article 1 de l'arrêté n°2014-001-ORD est modifié comme suit :

- Les mots « **Madame Mélanie SOMKONG-QUILLARD** » sont remplacés par les mots « **Madame Mélanie QUILLARD** » ;

Article 2 :

L'article 2 de l'arrêté n°2015-001-ORD est modifié comme suit :

- A compter du 1^{er} septembre 2016, les mots « **Monsieur Jean-Luc ROCHAS**, chef du Département Financier » sont remplacés par les mots « **Madame Mélanie QUILLARD**, cheffe du Département Financier » ;
- Les mots « **Madame Elodie PENHOAT** » sont supprimés ;
- Les mots « **Madame Sarah DOS REIS**, gestionnaire du pôle « achats publics », responsable des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations, acheteur » sont remplacés par les mots « **Madame Loriane SCHMITT**, gestionnaire du pôle « achats publics », acheteur » ;
- Les mots « **Monsieur Ugo TRUFFERT**, gestionnaire du pôle hors titre-2, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement » sont remplacés par les mots « **Monsieur Ugo TRUFFERT**, coordonnateur du pôle hors titre-2, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, responsable des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations » ;
- Les mots « **Madame Hafida ARIBI**, gestionnaire du pôle « achats publics », responsable des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations, acheteur » sont remplacés par les mots « **Madame Hafida ARIBI**, gestionnaire du pôle « achats publics », acheteur » ;
- Les mots « **Madame Andrea DELPORTE**, gestionnaire du pôle hors titre-2, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, régisseur de recettes suppléante, responsable des recettes et gestionnaire de la liquidation des recettes » sont remplacés par les mots « **Madame Andrea DELPORTE**, gestionnaire du pôle hors titre-2, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, gestionnaire des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations, régisseur de recettes suppléante, responsable des recettes et gestionnaire de la liquidation des recettes » ;
- Les mots « **Madame Anissa BOURAS**, gestionnaire du pôle hors titre-2, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement » sont remplacés par les mots « **Madame Anissa BOURAS**, gestionnaire du pôle hors titre-2, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, gestionnaire des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations » ;
- Les mots « **Madame Nicole SEQUESTRA**, gestionnaire du pôle hors titre-2, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement » sont remplacés par « **Madame Nicole SEQUESTRA**, gestionnaire du pôle hors titre-2, certificateur du service fait, gestionnaire des demandes de paiement, gestionnaire des achats, des engagements juridiques, de l'immobilisation des actifs et de la mise en service des immobilisations ».

Article 3 :

L'article 1 de l'arrêté n°2016-001-ORD est modifié comme suit :

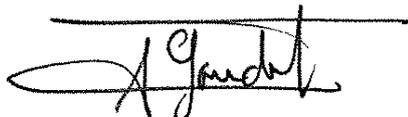
- Les mots « **Madame Stéphanie AUTHIER**, responsable du pôle « achats publics » et du pôle « hors titre 2 » » sont remplacés par les mots « **Madame Stéphanie AUTHIER**, adjointe au chef du Département Financier, responsable du budget opérationnel de programme (BOP), responsable de l'unité opérationnelle (UO), responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement, responsable des recettes ».

Article 4 :

La secrétaire générale du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Arcueil, le 19/10/2016

Pour le préfet de la région Île-de-France,
et par délégation,



Vincent GOUDET
Directeur du SIEC

Liste des signatures des personnes ayant reçu délégation

- Madame Mélanie QUILLARD, cheffe du Département Financier,



- Madame Stéphanie AUTHIER, adjointe au chef du Département Financier,



- Madame Loriane SCHMITT, gestionnaire du pôle « achats publics »,



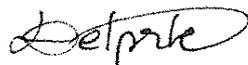
- Monsieur Ugo TRUFFERT, coordonnateur du pôle hors titre-2,



- Madame Hafida ARIBI, gestionnaire du pôle « achats publics »,



- Madame Andrea DELPORTE, gestionnaire du pôle hors titre-2,



- Madame Anissa BOURAS, gestionnaire du pôle hors titre-2,



- Madame Nicole SEQUESTRA, gestionnaire du pôle hors titre-2,

